

sieur qui venait d'entrer était le protecteur d'une de ces dames à qui il rendait régulièrement visite tous les deux jours de neuf heures à minuit.

J'en savais assez.

Il a une singulière façon, ce monsieur Delorme, de travailler aux écritures de la maison Falempin!

Joueur, menteur et libertin! Et, brochant sur le tout, hypocrite à en remonter à Tartuffe.

Décidément, il est complet!

SIXIEME NOTE

"20 juin."—Me voici sur une nouvelle piste.

Cinq des billets volés à la veuve Letellier, représentant une somme de cinq mille francs, ont été reçus en paiement aux guichets du Crédit Lyonnais. On vient de me les signaler.

Je cours aux informations.

La fiche qu'on me fait tenir porte qu'ils ont été versés par un honorable commerçant au-dessus de tout soupçon.

De qui les tient-il? Voilà ce qu'il importe avant tout de savoir.

Peut-être les a-t-il de seconde ou de troisième main, et alors il me faudra remonter de filon en filon jusqu'à l'origine.

X

TERRIBLE DECOUVERTE

Chez les Delorme, la vie avait repris son train-train monotone, méthodiquement réglée heure par heure comme un mouvement d'horloge.

L'épouse avait accepté, ou du moins paru accepter telle quelle l'explication qu'il avait plu au caissier de donner sur l'emploi de ses soirées, et il n'en avait plus été question.

Mais un observateur attentif se fût facilement aperçu qu'il existait une fêlure dans

le ménage, une de ses fêlures de porcelaine, légères d'abord et quasiment invisibles, qui peu à peu s'élargissent sous une poussée lente et finissent par faire craquer le vase.

Si la femme témoignait toujours la même bonne humeur apparente en présence du mari, il manquait pourtant à leurs rapports journaliers hélas! et que rien ne remplace: la cordialité confiante qui naît de la quiétude de l'esprit. Une gêne régnait entre eux.

Quand madame Delorme se trouvait seule, elle se laissait crouler en une mélancolie noire et se surprenait à sangloter et à pleurer sans motif précis.

Quant au caissier, la déférence polie dont il usait envers elle contrastait singulièrement avec sa brusquerie d'autrefois. En homme qui a des torts à faire oublier; il se confondait en amabilités et en flatteries.

Les applications de dinde, bête, idiote, et autres aménités du même genre avaient disparu de son vocabulaire. C'était à chaque phrase des: ma chérie, ma bonne, ma mignonne, dont il espérait que la pauvre femme lui saurait gré.

Mary-Anne, la petite bretonne, avait été conservée provisoirement, à l'instigation du brigadier Merle qui désirait l'avoir sous la main jusqu'à la fin du procès.

On l'avait constituée gardienne des scellés dans la maison de Sèvres: une sinécure.

Trois fois par semaine, Mary-Anne venait de bon matin à Paris, chargée d'un plein panier de produits du jardin. Ces jours-là, elle se mettait au service du ménage Delorme, époussetant, frottant fourbissant, récurant jusqu'à l'heure du déjeuner. L'après-midi elle menait promener les enfants; puis, avant la nuit, reprenant le train de Sèvres elle réintérait son poste de gardienne.

La veille de la levée des scellés, madame Delorme achevait de dresser le couvert dans la salle à manger, tandis que la petite bonne en faction devant les fourneaux grillait une entre-côte et confectionnait une succulente casserole de petits pois cueillis du matin. On se trémoussait dare dare de part et d'autre, car l'aiguille de la pendule approchait de dix heures cinquante; or, le caissier avait l'invariable coutume de quitter son tra-